

Compte rendu de la réunion extraordinaire du conseil du laboratoire ICTT

18 septembre 2014

Présents : Marianne Beauviche (secrétaire de séance), Madelena Gonzalez, Nathalie Macé-Barbier, Anne Paoli, Eleanor Stewart, Jean-Claude Ternaux.

Excusés (procurations): Antonia Amo Sanchez, Anika Falkert, Nathalie Hascoët, Dominique Klingler, Graham Ranger.

Excusés : Cyrielle Garson, Guiseppe Sofo.

Début de séance : 10h00

Postes EC 2015

Madelena Gonzalez expose la raison de la convocation de la réunion extraordinaire du conseil :

Elle fait état de la convocation d'un conseil d'UFR extraordinaire pour le vendredi 19 septembre au sujet des demandes de postes pour 2015. Les laboratoires étant désormais partie prenante de la politique de recrutement des enseignants chercheurs, la réunion de ce jour était indispensable.

À l'issue de la réunion, le résultat des délibérations du conseil d'ICTT sera transmis à l'administrateur de l'UFR.

Quelques précisions sont apportées au sujet de la politique de recrutement telle quelle est envisagée par le CA de l'UAPV : Les besoins en termes d'enseignement en premier cycle doivent être couverts en priorité par des recrutements de PRAG ou PRCE, sur lesquels les laboratoires n'ont pas vocation à se prononcer.

Quant aux demandes de poste d'enseignants chercheurs, elles doivent s'inscrire dans le projet d'établissement et s'appuyer sur des projets. Il n'est plus question de faire des demandes en vue du remplacement de collègues muté(e)s ou à la retraite. La logique qui prévaut semble être celle des sections CNU plutôt que celle des départements en attendant une nouvelle réorganisation administrative. Les besoins en enseignement ne sont bien entendu pas ignorés par les membres du conseil d'ICTT, ils sont cependant pris en compte en accordant une place prioritaire à la recherche. Seuls les membres publiants du laboratoire, acteurs des projets de recherche qui y sont menés, ont voix délibérative pour ces décisions.

Les différents départements se sont réunis durant les premières semaines de rentrée et ont fait remonter leurs besoins. Eleanor Stewart mentionne son message à Alain Rochebonne et aux collègues du département LEA suite à la convocation de la réunion : aucune demande de poste ne lui est parvenue pour cette année.

Les demandes reçues, au nombre de huit, toutes bien argumentées, font l'objet d'un examen attentif dans l'optique du laboratoire. Le conseil procède ensuite au classement. Après débat nourri, le classement suivant fait l'objet d'un consensus unanimement approuvé :

- 1. PR Littérature française 19e-20e-21e siècle : Théâtre (section 9)
- 2. MCF Théâtre et culture du Siècle d'or : Espagne (section 14)
- 3. MCF Littérature anglophone contemporaine 20e-21e siècle (section 11)
- 4. ATER Anglais : Linguistique et traduction (section 11)
- 5. MCF FLE : Linguistique générale ; francophonie (section 10)
- 6. ATER Amérique latine ; littérature (section 14)

- 7. MCF Littérature française du 19e : Théâtre (section 9)
- 8. ATER Anglais : Littérature (section 11)

La séance est levée à 12h00.
